

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENTS SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**UNIVERSITE ABD EL HAMID BEN BADIS MOSTAGANEM**

**FACULTE DES LANGUES ETRANGERES**  
**DEPARTEMENT DE LANGUE FRANÇAISRE**

**FILIÈRE: FRANÇAIS**



**MASTER DIDACTIQUE DU FLE ET INTERCULTURALITE**

**Le système LMD au département du français de**

**L'UMAB :**

PRESENTE PAR :

BELDJILALI Soumia

Membre du jury :

Président : M<sup>f</sup> BENCHIDA

Encadreur : M<sup>me</sup> BENTAIFOUR

Examinatrice : M<sup>me</sup> NAHARI

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2014/2015**

Introduction.....	1
Chapitre 1 : Le système LMD dans le monde et sa mise en place en Algérie	
1. Un aperçu historique sur le système LMD.....	4
1.1. Le L.M.D en Europe.....	4
1.2. Le LMD en Afrique.....	5
1.3. Le système LMD au Maghreb.....	5
1.3.1.Le LMD au Maroc .....	6
1.3.2. Le LMD en Tunisie.....	7
2. Que signifie le système LMD ?.....	7
2.1. Qu'est ce qu'une Licence dans le nouveau dispositif LMD.....	8
2.2. Qu'est ce qu'un Master dans le nouveau dispositif LMD ?.....	9
2.3. Qu'est ce qu'un doctorat dans le nouveau dispositif LMD ?.....	10
3. Les objectifs du système LMD.....	12
4. Les principaux généraux de système LMD.....	12
4.1. Unité d'enseignement (UE) .....	12
4.2 Les crédits .....	13
4.3 L'évaluation .....	14
4.4 La progression.....	14
5. le système LMD en Algérie .....	14
5.1 L'histoire de système LMD en Algérie .....	15
5.2 La mise en place du LMD en Algérie .....	15
5.3 Les objectifs du système LMD en Algérie.....	16
5.3.1 Le tutorat.....	17
5.4 L'état actuel du LMD en Algérie .....	18
Conclusion .....	19

## **Chapitre 2 : L'analyse de nouveau socle commun**

1. Pourquoi ce nouveau socle commun ?.....	20
2. Que signifie le nouveau socle commun ?.....	21
3. Les objectifs de nouveau socle commun.....	22
4. Une fiche d'organisation globale des UE de nouveau socle.....	22
4.1. Les quatre unités d'enseignement fondamentales (UEF).....	23
4.2. Unité d'enseignement méthodologique (UEM).....	24
4.3. Unité d'enseignement de découverte (UED).....	25
4.4. Unité d'enseignement commun (UEC).....	25
5.1. Récapitulatif globale de la formation de l'ancien socle commun.....	27
5.1.1. Mode d'évaluation de l'ancien socle commun.....	28
5.2. Récapitulatif globale de la formation de nouveau socle commun.....	29
5.2.1 Mode d'évaluation de nouveau socle commun.....	31
Conclusion .....	33

## **Chapitre3: L'analyse de questionnaire**

1. Le protocole d'enquête.....	34
Conclusion générale .....	41
Références bibliographiques.....	45
Annexes .....	

## **Introduction**

Le LMD est un système éducatif d'origine anglo-saxonne, fondé sur des normes internationales. Son programme (appelé également 3, 5, 8 ou BMD) a cours depuis longtemps dans les universités nord-américaines (USA, Canada) et britanniques. Celui-ci a été adopté progressivement dans la majorité des pays d'Europe, du Maghreb tels que la Tunisie, le Maroc et autres contrées du monde arabe.

Le système d'enseignement supérieur en Algérie est passé par différentes étapes jalonnées par un ensemble de réformes qui ont tenté d'assurer, à chaque fois, son adaptation aux besoins de l'environnement socio économique du pays ainsi qu'aux continues évolutions des sciences et des technologiques.

Depuis l'indépendance, l'université algérienne a connu plusieurs réformes éducatives. La plus notable reste à ce jour celle qui a été introduite en 2004, plus connue sous l'appellation de «nouveau système LMD» (Licence-Master-Doctorat).

Dix ans après son application, le LMD continue de susciter des prudences et des interrogations auprès de la communauté universitaire. Certains y voient une réforme néolibérale, inspirée par les accords d'association avec l'Union européenne et les prémices d'un désengagement de l'Etat dans ce secteur stratégique, pour ouvrir le layon à la privatisation de l'université. Pour d'autres, c'est le fruit de l'application d'une évolution d'enseignement importée, sans tenir compte des réalités de l'université algérienne et de ses spécificités.

L'intendance d'une telle réforme éducative n'est pas une chose aisée, car elle implique plusieurs acteurs importants, notamment les enseignants, qui sont en première ligne, ensuite les différents responsables de l'université (chefs d'établissement, doyens, chefs de département...) qui managent au jour le jour des problèmes inextricables, enfin les étudiants, dont beaucoup sont incrédules quant à l'opportunité d'une telle réforme.

L'Algérie a donc officiellement opté pour la mise en place du nouveau système LMD dans l'enseignement supérieur en général, particulièrement dans les filières des langues étrangères. L'université algérienne en général et le Centre universitaire de Mostaganem le département de français en particulier a lancé l'offre de formation LMD Français en 2008 pour aider les étudiants à construire davantage de connaissances en langue française, en cultures, en didactique et en formation spécialisée et mieux répondre ainsi à une demande croissante en matière d'apprentissage des langues étrangères.

Tout travail de recherche doit avoir un caractère scientifique pour qu'il soit vérifié et accepté, pour cela dans le domaine de l'enseignement, un sujet de recherche n'est jamais choisi au hasard, il obéit à des critères scientifiques et objectifs

Le choix de notre sujet de recherche se justifie d'une part par le souci de l'application du système LMD en Algérie plus particulièrement au département du français et d'autre part, par le souci de l'implantation de nouveau socle commun afin de construire un projet d'avenir en bénéficiant d'une formation supérieure de qualité

Globalement, l'objectif de notre sujet de recherche vise à présenter un regard critique sur l'université et sur la réforme où ce regard est nécessaire, pour cela nous avons initié tout notre travail sur l'application du LMD au sein de notre université, l'université de Mostaganem. Nous tenons à préciser que l'objectif général de notre étude est de mettre d'une part, en évidence la pertinence et les avantages que l'enseignement supérieur algérien peut tirer de ce nouveau socle commun, et d'autre part de faire un état des lieux sur les intentions de cette innovation.

Spécifiquement, notre sujet de recherche, aura comme objectif de mener des investigations afin de montrer les facteurs entravant de la mise en application correcte du système LMD dans les établissements algériens de l'enseignement supérieur plus précisément au département du français.

L'enjeu principal de ce travail est de faire comprendre ce qu'il s'agit d'un nouveau socle commun comme une réforme d'importance qui va changer dans sa structure mais aussi dans son fonctionnement., l'organisation de l'enseignement supérieur et même de la formation professionnelle, notre étude est dans le but d'apporter quelques éclairages sur les enjeux de cette innovation pédagogique et éducative .

La situation actuelle de l'enseignement supérieur en Algérie suscite depuis quelques années l'intérêt et la préoccupation de tous les acteurs directs (étudiant, enseignant et l'administration). Après presque une décennie de l'application de LMD en Algérie et six ans au département du français de Mostaganem, cette nouvelle architecture d'enseignement supérieure a connu plusieurs innovations au niveau de la fixation des programmes des enseignements du socle commun de licences du domaine « lettres et langues Étrangères ».

Les grands changements qui affectent autant les cursus universitaires que les manières d'enseigner sont analysés à partir des questions suivantes : le nouveau socle commun va-t-il prendre en charge les besoins des étudiants ?quelles sont les facteurs et les raisons qu'ont entraînées à cette innovation ? Quelles sont les nouvelles directions pédagogiques préconisées ?

Ce réaménagement pédagogique a-t-il apporté les solutions attendues des problèmes de l'ancien socle commun ?

Il est ici question d'innovation pédagogique, c'est-à-dire d'un changement qui vise l'amélioration des apprentissages des étudiants par une transformation des pratiques d'enseignement, mais également du parcours de formation proposé pour encadrer ces pratiques face à cette nouveauté.

Nous pouvons formuler notre hypothèses centrales qui structurent notre étude ; les grands changements qu'a connu le système LMD pourrait répondre aux besoins des étudiants subséquentment, ce nouveau socle commun pourrait être une solution efficace afin de combler les insuffisances de l'ancien socle commun de licences c'est-à-dire garantir la formation de qualité.

Nous organisons notre travail en trois chapitres, le premier chapitre remonte aux sources de la réforme LMD et explique le fonctionnement de cette nouvelle architecture de l'enseignement supérieur à l'université de Mostaganem et plus précisément au sein de département du français. Le deuxième chapitre quant à lui, sera consacré à la mise en œuvre d'un nouveau socle commun, où nous nous attacherons ensuite à décrire les raisons et les facteurs qu'ont entraîné à la modification de l'ancien socle commun de licence. Il s'agit aussi toujours dans ce deuxième chapitre de montrer les avantages de ce réaménagement pédagogique de l'enseignement supérieur qu'on peut les retenir pour améliorer le niveau des apprentissages chez les universitaires et offrir une formation de qualité

Enfin le troisième chapitre nous aborderons une stratégie de recherche qualitative par un questionnaire adressé aux enseignants de l'UMAB département de français, dans le but de confirmer ou infirmer nos hypothèses.

## **Chapitre 2 : le système LMD dans le monde et sa mise en place en Algérie**

Le système LMD est une organisation des formations universitaires, inspirée de celle en vigueur dans les Pays anglo-saxons (les Etats Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie, ...), généralisée dans les pays de l'espace européen par le processus dit « Processus de Bologne » et qui est en train de se développer dans de nombreux autres pays du monde. Ce premier chapitre remonte aux sources de la réforme LMD et explique la pertinence de ce nouveau système dans son espace originel qu'est l'Europe. Il s'agit aussi toujours dans ce premier chapitre de définir les concepts fondamentaux de cette nouvelle architecture de l'enseignement supérieur et ce que l'on entend par LMD.

### **1. Un aperçu historique sur le système LMD**

Le LMD Licence-Master-Doctorat est un système d'enseignement supérieur qui représente une volonté politique qui a pris forme avec la déclaration de la **Sorbonne** en 1998, complétée par la déclaration de **Bologne** en 1999 et précisée par la conférence de **Prague** en 2001, La réforme dite du «L.M.D.» est née.

Ces processus ne sont en fait que la suite d'un programme plus ancien, le programme **Erasmus Mundus**, créé en 1987, qui lui-même est l'héritage d'une stratégie de l'après guerre. C'est un programme qui se propose de présenter des Masters de meilleure qualité universelle en vue de consolider l'attractivité internationale des établissements européens d'enseignement supérieur.

Le système LMD est pratiquement identique tant sur le plan de l'architecture que celui des contenus des programmes dans tous les pays qui l'appliquent, C'est un diplôme labellisé comme étant un diplôme de référence international.

#### **1.1. Le L.M.D en Europe**

À travers l'histoire, ce vieux continent était souvent considéré comme le lieu où s'initiaient des diverses variations dans tous les domaines ; économiques, politiques, culturels, sociaux, et industriels.

Il y a une vingtaine d'années, des pays européens ont décidé d'harmoniser leurs cursus universitaires et d'adopter un système de diplômes commun, dans le but de permettre les comparaisons et les équivalences, de favoriser la mobilité des étudiants et leur accès au monde du travail dans toute l'Europe.

En Europe, d'où cette réforme a été importée, la conférence de la Sorbonne de 1998 a marqué une prise de conscience et une volonté politique quant aux véritables enjeux de la construction d'un espace européen commun pour l'enseignement supérieur, Il s'agissait alors de rendre l'Europe des universités plus attractive aux étudiants et aux professeurs du reste du monde, dans un contexte d'internationalisation du savoir et de la compétition entre les universités. Un an plus tard, la conférence de Bologne lui a donné une traduction permettant de rendre compatibles les architectures nationales, tout en préservant le système universitaire propre à chaque pays.

Ces crédits permettent à tous les étudiants quelque soit le pays et l'université de poursuivre son cursus dans une autre université européenne.

Le nouveau régime LMD, aujourd'hui généralisé en Europe, permet à l'étudiant de construire par lui-même un parcours de formation personnalisé. Ce système d'enseignement a permis de rendre possible des comparaisons et ainsi des équivalences des diplômes au niveau européen. Le LMD paraît comme la clé de l'excellence et la compétitivité. Il permet la libre circulation des étudiants et facilite leur insertion dans les programmes des autres universités du monde, où il favorise l'offre de la formation universitaire et l'insertion professionnelle, la mise en ligne des programmes des différentes filières, du contenu des cours pour la formation à distance.

## **1.2. Le LMD en Afrique**

Le système LMD concerne aujourd'hui quasiment tout le continent. Dans le sillage du Maghreb, des pays subsahariens francophones se sont engagés sur cette voie. C'est le cas notamment des États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui ont décidé en 2007 de faire du système LMD le cadre de référence des diplômes délivrés par l'ensemble des établissements universitaires des huit pays membres. Ce nouveau canevas des études a également été adopté par les pays de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La généralisation de ce système est par ailleurs effective dans les universités d'Afrique du Sud et de Madagascar.

## **1.3. Le système LMD au Maghreb**

Le système LMD est considéré comme un gage de mobilité et de meilleure lisibilité des diplômes à l'international. Le système licence-master-doctorat a fini par s'imposer dans les universités marocaines, tunisiennes et algériennes. En l'espace de quelques années, le Maroc, la Tunisie ont remplacé l'ancienne architecture de l'enseignement supérieur par le système LMD : licence (bac+3), master (bac+5), doctorat (bac+8).

### 1.3.1. Le LMD au Maroc

Le premier à avoir franchi le pas est le Maroc. C'était en 2003. Dans ce pays, le passage au système LMD est le résultat d'un processus de négociations entre le département de l'Enseignement supérieur et le syndicat national de l'enseignement supérieur. En 2009, il a été décidé de revoir certaines orientations via un « plan d'urgence ». Cette opération devrait permettre, dès cette année, de redéfinir l'organisation des universités ainsi que le développement de la recherche scientifique.

Le Maroc a entrepris sa réforme universitaire en septembre 2003 dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur avec les standards européens afin de permettre d'accroître les mobilités des étudiants marocains à l'étranger ainsi que la mobilité entre disciplines et formations.

Depuis cette année, Les enseignements supérieurs sont organisés en semestres composées d'unités d'enseignement (U.E.) Ces derniers sont organisés en domaines regroupant un ensemble cohérent de filières et de spécialités.

En parallèle à ces trois diplômes, les établissements d'enseignement supérieur au Maroc délivrent des diplômes spécifiques dits d'université ou d'établissement qui correspondent à un domaine. Les conditions d'accès, la durée des études, le mode d'évaluation peuvent être différent d'un établissement à l'autre

La réforme pédagogique LMD (abréviation de Licence - Master - Doctorat) vise l'harmonisation du schéma des études avec les pays partenaires dans l'objectif de faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants et de développer la coopération interuniversitaire. Abandonnant l'ancienne organisation en trois cycles universitaires de deux ans chacun (DEUG, Licence et Troisième cycle: DESA, DESS) et d'un Doctorat d'Etat, le système LMD reconnaît trois diplômes et grades nationaux :

- **Licence (L)** : diplôme de niveau bac+3 (soit fondamentale, soit professionnelle).
- **Master (M)** : diplôme de niveau bac+5 (soit fondamental préparant à la recherche, soit spécialisé)
- **Doctoral (D)** : diplôme de niveau bac+8 sanctionnant un travail de recherche dans le cadre d'une thèse.

### **1.3.2. Le LMD en Tunisie**

Les chercheurs, les didacticiens les responsables d'enseignements supérieurs tunisiens ont convaincu que l'éducation tunisienne est plus que jamais, le sésame des sociétés fondées sur le savoir, l'Université Libre de Tunis révisé ses programmes en réponse à une vision internationale de l'enseignement supérieur telle que recommandée par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

A cet effet, l'Université propose une formation pertinente fondée sur les compétences, une gamme optimale de choix et un dispositif souple de points d'accès et de sortie du système qui favorisera la mobilité des étudiants localement, régionalement, et internationalement. Ainsi le cadre de formation offre un parcours universitaire fondé sur les trois grades : Licence, Master, Doctorat, connu, plus couramment, sous l'appellation Bac +3+5+8. Autrement dit, les cycles universitaires sont répartis comme suit :

**1er cycle** : Licence (3 ans)

**2e cycle** : Master de Recherche ou Professionnel (2 ans)

**3e cycle** : Doctorat (3 ans)

## **2. Que signifie le système LMD ?**

La réforme LMD « Licence-Master-Doctorat » désigne un ensemble de mesures modifiant le système d'enseignement supérieur pour l'adapter aux standards internationaux, Elle met en place principalement une architecture basée sur trois grades : licence, master et doctorat; une organisation des enseignements en semestres et unités d'enseignement EU; la mise en œuvre des crédits et par la délivrance d'une annexe descriptive au diplôme. Ce nouveau système est mis en place pour répondre aux besoins du monde socioéconomique. Subséquemment, il favorise l'insertion des diplômés dans le monde du travail et il y aurait moins de diplômés chômeurs. Le niveau «L» pour Licence à bac + 3: sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits. La formation est organisée en 6 semestres. Le niveau «M» pour Master à bac + 5: ouvert aux licenciés, sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits, au-delà de la licence. La formation est organisée en 4 semestres et se décline en un Master professionnel ou un Master recherche. Le niveau «D» pour Doctorat à bac +8:ouvert aux titulaires d'un Master recherche, sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits.

Dans ce système, les U.E. sont capitalisables: une U.E est acquise définitivement quelle que soit la durée d'un parcours. La validation des acquis de l'étudiant dans une matière

s'accompagne de l'attribution de crédits (30 crédits par semestre). Les crédits représentent un volume d'heures, de cours, de travaux dirigés (TD), de travaux pratiques (TP), de travail personnel. Ils peuvent aussi valider un stage, une expérience associative, un séjour à l'étranger. Dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne, les crédits sont reconnus au niveau international, ils sont capitalisés et transférables même à l'étranger.

Ainsi, une grande diversité de formations allait en principe s'offrir à l'étudiant tout au long de son cursus. Il allait ainsi pouvoir affiner sa formation en cohérence avec ses acquis et son projet professionnel. Dans le cadre d'une licence, outre les enseignements fondamentaux qui justifient l'appellation de la spécialité de la licence, un étudiant peut construire son propre parcours en suivant certains enseignements dans d'autres filières.

## **2.1. Qu'est ce qu'une Licence dans le nouveau dispositif LMD ?**

La licence est le premier grade du cycle d'enseignement supérieur correspondant aux premières années d'études. Le diplôme de licence est obtenu au terme d'un parcours organisé en 6 semestres. La première année constitue le cycle d'intégration qui assure pour l'étudiant une transition entre le lycée et l'université. C'est une étape d'imprégnation et d'adaptation à la vie universitaire et de découverte disciplinaire.

La deuxième année constitue le cycle d'approfondissement des connaissances et d'orientation progressive. Elle est articulée autour de la spécialisation disciplinaire et de la découverte des champs de métier en relation avec la formation. La troisième année s'attache à approfondir la spécialisation disciplinaire, Elle constitue le cycle de spécialisation qui permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences solides afin de préparer sa poursuite d'étude, en master ou son entrée dans la vie professionnelle.

### **a) Organisation générale de la formation en licence**

D'une manière générale, la formation en vue de l'obtention du diplôme de licence comprend trois étapes :

D'abord la première étape couvrant les enseignements de base et de découverte communs à une famille de filières du domaine. Elle constitue pour l'étudiant, une étape d'imprégnation et d'adaptation à la vie universitaire. Elle s'étale sur les deux premiers semestres de la formation. Ensuite la deuxième étape d'approfondissement des connaissances de base de la filière choisie et d'initiation à la spécialisation. En général, elle concerne les troisièmes et les quatrièmes semestres de la formation. Enfin, la troisième étape, réservée aux enseignements de spécialisation, couronnée par la rédaction d'un mémoire de fin d'études ou par une présentation d'un rapport de stage,

Selon les objectifs de la formation, Le diplôme de licence est délivré par le ministre chargé de l'enseignement supérieur aux étudiants ayant satisfait à l'ensemble des conditions de scolarité et de progression pédagogique dans le parcours de formation suivie et justifiant de l'acquisition de cent quatre vingt (180) crédits, soit trente(30) crédits par semestre.

## **2.2. Qu'est ce qu'un Master dans le nouveau dispositif LMD ?**

Le master est le 2<sup>ème</sup> grade du cycle d'enseignement supérieur conduisant aux études doctorales ou à une activité professionnelle. Ce diplôme se prépare sur deux années (M1 et M2) qui se déclinent en spécialité et parcours recherche ou professionnel. Le master à finalité recherche vise l'inscription en doctorat (bac+8), ainsi que master à finalité professionnelle, vise l'insertion dans une fonction ou un secteur précis, Comme la licence, le master est positionné dans un domaine de formation. En première année, les étudiants approfondissent leurs connaissances dans différents domaines .En deuxième année, les étudiants acquièrent des connaissances spécialisées et préparent leur insertion professionnelle ou se destinent à un doctorat

### **a) Organisation générale de la formation de master**

Cette formation dispensée dans les universités et centres universitaires (non concernés les écoles hors université) comprend, d'une manière générale, deux étapes :

- **Une étape de pré-spécialisation** : consacrée aux enseignements de base de la filière.
- **Une étape de spécialisation** : permettant à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, de développer ses aptitudes et de s'initier à la recherche scientifique. Cette formation est couronnée par la rédaction d'un mémoire, soutenu devant un jury. Le diplôme de master est délivré par le ministre chargé de l'enseignement supérieur aux étudiants ayant satisfait à l'ensemble des conditions de scolarité et de progression pédagogique dans le parcours de formation suivi et justifiant de l'acquisition de cent vingt (120) crédits, soit trente crédits par semestre.

## **2.3. Qu'est ce qu'un doctorat dans le nouveau dispositif LMD ?**

Le doctorat est le diplôme universitaire le plus élevé. Alors que la grande majorité des étudiants s'arrêtent après un Master une minorité d'étudiants préfèrent continuer leurs études pour s'orienter vers la recherche ou l'enseignement, En 3 ans après une licence et Master vous sortirez "docteur" avec un diplôme Bac+8. Si vous aimez les études et approfondir un sujet vous allez être servi : les 3 ans sont un minimum... dans la pratique le doctorat peut durer plus longtemps. La majorité des étudiants l'accomplissent en quatre, voire cinq ans et 30 % abandonnent en cours de route. Le doctorat a pour but la rédaction d'une thèse sur un sujet original et apportant une

nouvelle réflexion dans un domaine. vous en sortirez avec un diplôme mais surtout l'apport personnel d'une découverte / réflexion très poussé dans un domaine précis.

**a) Déroulement des études**

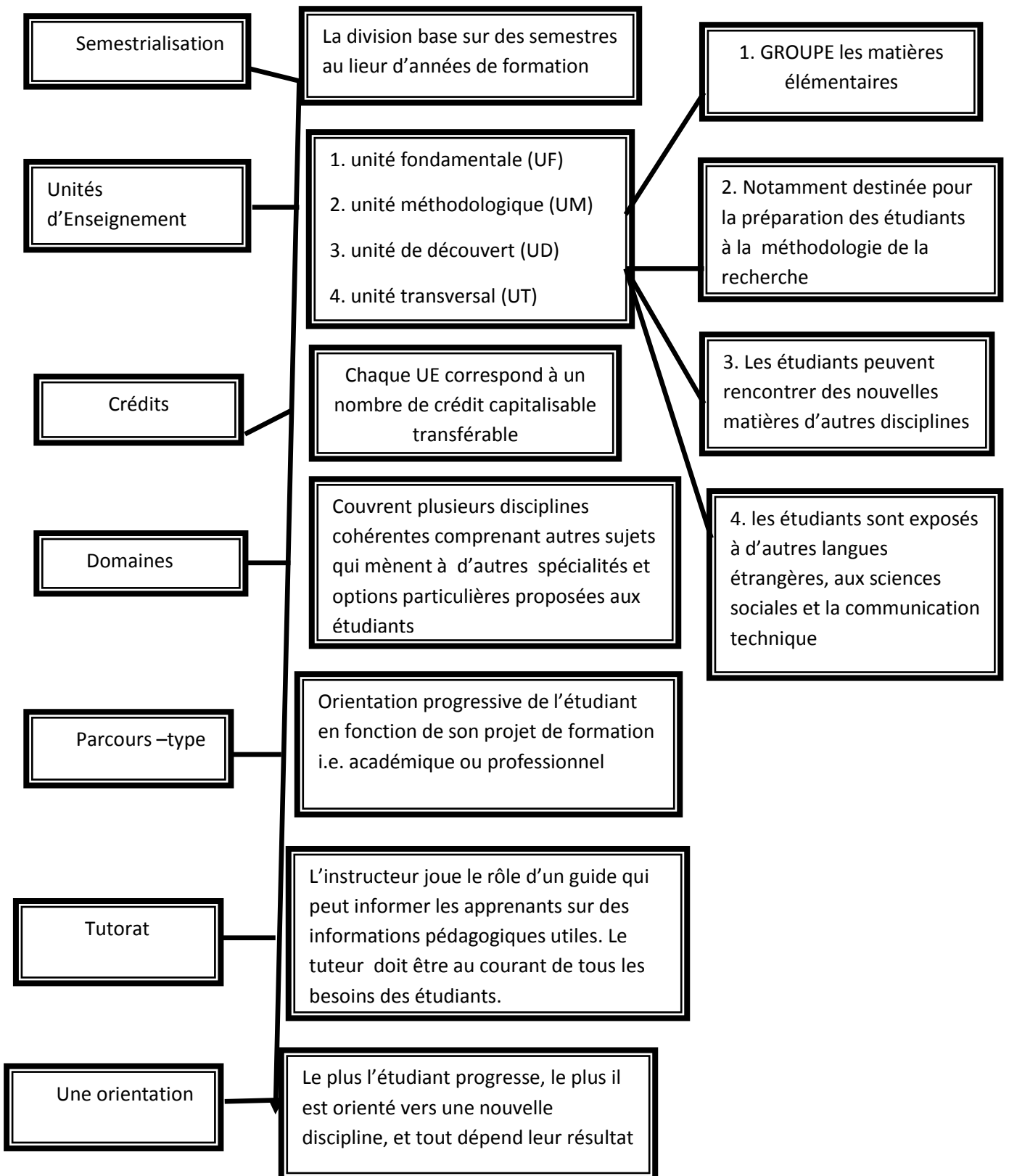
Les étudiants effectuent leurs réflexions, travaux sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de Thèse. Le directeur de Thèse valide avec vous le sujet de votre thèse et ses évolutions afin de vous guider dans votre réflexion. Au cours de la préparation de la thèse, les doctorants doivent généralement suivre des formations d'accompagnement et participer à des enseignements, séminaires, missions ou stages organisés dans le cadre de l'école doctorale. Il arrive souvent que les doctorants soient chargés de TD par exemple.

**b) Validation du diplôme**

Le diplôme de Doctorat est délivré après la soutenance d'une thèse ou la présentation de travaux scientifiques originaux. Cette thèse ou ces travaux peuvent être individuels ou, si la discipline le justifie, collectifs. Une fois validé par le directeur de thèse et le jury composé de chercheurs, professeurs, vous obtiendrez le titre de docteur. Environ 9000 thèses / an sont soutenus en France chaque année.

# Schéma explicatif du système LMD

Faculté des lettres et des Sciences Humaine de l'Université de Bejaia, 2005



### **3. Les objectifs du système LMD**

Le nouveau système LMD est censé de répondre à quelques préoccupations de toutes les universités du monde en poursuivant les objectifs suivants : en premier lieu faciliter l'amélioration de la qualité pédagogique, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement de l'étudiant. En second lieu favoriser la validation des acquis de l'expérience, en relation avec les milieux économiques et sociaux et encourager ainsi la mobilité, l'accroissement de l'attractivité des formations au niveau national et international, et surtout la possibilité de la prise en compte et de la validation des périodes de formation. En troisième lieu, La réforme LMD a pour principal but d'intégrer l'apprentissage des compétences transversales telles que la maîtrise des langues vivantes étrangères et celle des outils informatiques c'est à dire faciliter la création d'enseignements par des méthodes faisant appel aux technologies de l'information et de la communication et du développement de l'enseignement à distance.

### **4. Les principaux généraux de système LMD**

#### **4.1. Unité d'enseignement (UE) :<sup>1</sup>**

Les parcours de formation sont organisés en unité d'enseignement et qui sont constitués d'une ou plusieurs matières disposées sous forme d'enseignements. Chaque cursus (licence et master) et chaque UE (unité d'enseignement) est affecté d'une valeur en crédits. Les crédits permettent d'évaluer l'ensemble du travail que les étudiants effectuent pendant un semestre (cours, TD, TP, stage, mémoire, projet, travail personne...) Chaque semestre l'étudiant doit avoir trente crédits, le cursus licence correspond à la validation de cent quatre vingt crédits en six semestres et Le cursus master correspond à la validation de cent vingt crédits en quatre semestres.

Les unités d'enseignement se distinguent en quatre catégories qui sont les suivants :

1. Unité d'enseignement fondamental: Elle regroupe les matières d'enseignements et bases nécessaire à la poursuite des études de la filière concernée.
2. Unité d'enseignement de découverte: Elle regroupe les matières d'enseignements qui permettent d'élargir l'horizon des connaissances de l'étudiant et de lui ouvrir d'autres perspectives en cas de réorientation.
3. unité d'enseignement commun (transversal): Elle regroupe les matières d'enseignements telles que les langues vivantes, l'informatique et technologie de l'information et de la communication, humanités...

---

<sup>1</sup> [http://fsssh.univskikda.dz/index.php?option=com\\_content&view=article&id=130&Itemid=172](http://fsssh.univskikda.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=130&Itemid=172)

4. Unité d'enseignement de spécialité: Elle regroupe les matières d'enseignement concernant la spécialité choisie.

#### **a) Capitalisation et transfert de l'UE**

L'unité d'enseignement ainsi acquise est capitalisable au sein d'un même parcours de formation et transférable vers un autre parcours de formation comprenant la dite unité. Cette Capitalisation et ce transfert de l'unité d'enseignement permettent la mise en place de passerelles entre les différents parcours de formation et créent une mobilité des étudiants pour poursuite de leurs études dans d'autres parcours de formation issus de leur propre choix.

#### **4.2. Les crédits <sup>2</sup>**

Le crédit est une unité de mesure des enseignements acquis, à chaque Unité d'enseignement correspond un nombre de crédits, ces derniers sont définis en fonction du travail à effectuer par l'étudiant (enseignement, travail personnel, stage,...).

Chaque semestre pédagogique équivaut à 30 crédits (soit 60 crédits pour une année). Les notes obtenues lors des examens sont donc converties en crédits.

#### **a) La compensation des crédits**

Permet la validation d'une UE ou d'un semestre alors même que l'étudiant n'a pas eu la moyenne. Les points au-dessus de la moyenne sont basculés dans les matières non validées (compensation) et la conversion en crédit permet une validation globale.

#### **b) Quelle différence y a-t-il entre crédits et notes ?**

Les crédits et les notes ne doivent pas être confondus. Les crédits expriment le volume de travail qui incombe à l'étudiant, tandis que les notes attestent de la qualité des résultats obtenus par l'étudiant. L'étudiant obtient les crédits d'une UE ou d'une matière uniquement lorsqu'il satisfait aux modalités d'évaluation de cette UE.

#### **4.3. L'évaluation**

Un examen à la fin de chaque semestre pour chaque Unité d'Enseignement, prévoir un examen final en plus des contrôles continus des contrôles de TD de l'évaluation du travail personnel, chacune de ces évaluations intervient dans la note finale selon une pondération.

A l'intérieur d'une même Unité d'Enseignement, les notes des différentes matières sont pondérées par des coefficients et se compensent entre elles.

---

<sup>2</sup> [http://flel.univ-skikda.dz/index.php?option=com\\_content&view=article&id=130&Itemid=172](http://flel.univ-skikda.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=130&Itemid=172)

La moyenne générale est obtenue à partir des moyennes obtenues pour chaque Unité d'Enseignement et dotée de son coefficient, L'année est validée pour tout étudiant ayant obtenu une moyenne compensée égale ou supérieure 10,00/20.

Tout étudiant non admis à la session de Juin, est autorisé à s'inscrire à la session de rattrapage dans les matières non acquises.

#### **4.4. La Progression**

Le passage d'une année à une autre s'effectue pour tout étudiant ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à dix(10), sinon l'étudiant passe de la première à la deuxième année de licence s'il valide au moins trente crédits de la 1ère année dont au moins 1/3 des crédits acquis dans un semestre.

Le passage de la deuxième à la troisième année de licence peut être autorisé par l'équipe pédagogique pour tout étudiant validant au moins quatre vingt dix crédits relatifs aux quatre semestres et ayant validé toutes les UE fondamentales du parcours choisi.

### **5. Le système LMD en Algérie**

La situation actuelle de l'enseignement supérieur en Algérie suscite depuis quelques années l'intérêt et la préoccupation de tous les acteurs directs (étudiant, enseignant et l'administration) où l'Algérie ne peut rester indifférente face aux grandes mutations qui se produisent dans ce monde globalisé. A l'instar des autres pays, elle a engagé une réflexion sans complaisance sur les forces et les faiblesses de son système d'enseignement supérieur, cette réflexion a conduit les responsables en charge de l'enseignement supérieur à adopter l'architecture Licence-Master-Doctorat du LMD si on utilise la terminologie européenne.

1. Depuis 2003, l'Algérie a donc officiellement opté pour la mise en place du nouveau système LMD avec cependant, des attentes à de nombreux problèmes d'adéquation et d'application en raison de la réalité des universités algériennes.

#### **5.1. L'histoire de système LMD en Algérie**

Devant une pression considérable de la demande sociale en enseignement supérieur algérien, et malgré les efforts consentis, des dysfonctionnements se sont accumulés au fil des années et ont fait que l'université algérienne apparaît aujourd'hui en inadéquation avec les progrès importants qu'a connus autres pays, et selon Daniel FILATRE « *Le LMD n'est pas une réforme ordinaire, c'est une réforme profonde .dans ce contexte, nous devons mettre en œuvre de véritable changement organisationnels et non nous limiter à de simples bricolages ...* ».

La C.N .R.S.E. (Commission Nationale de Réforme du Système Educatif) a dans son rapport final, mis en évidence les multiples contraintes et les correctifs à introduire pour permettre à l'université de jouer le rôle qui est le sien dans l'impulsion du processus d'adaptation de son système de formation aux impératifs et aux exigences qui en découlent.

A la lumière de ses recommandations et des directives du plan de mise en œuvre de la réforme du système éducatif adopté en Conseil des Ministres le 30 avril 2002, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a arrêté une stratégie décennale de développement du secteur pour la période 2004-2013. L'un des principaux axes de cette stratégie concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'une réforme globale et profonde des enseignements supérieurs, dont la première étape est la mise en place d'une nouvelle architecture des enseignements, accompagnée d'une actualisation et mise à niveau des différents programmes pédagogiques, ainsi qu'une réorganisation de la gestion pédagogique

Il est alors devenu nécessaire et urgent de doter l'université algérienne des moyens pédagogiques, scientifiques, humains, matériels et structurels qui lui permettront de répondre aux attentes de la société tout en s'alignant sur les nouvelles orientations et tendances nodales en matière d'enseignement supérieur. C'est dans cette perspective que s'inscrit la nouvelle réforme des enseignements supérieurs LMD initiée et mise en œuvre en Algérie depuis l'année 2003/2004, visant à harmoniser notre système de formation supérieure avec le reste du monde, à lui assurer la possibilité de jouer son rôle de levier du développement social et économique basé sur la recherche et l'innovation, et à le rendre capable de contribuer à relever les défis de la société du savoir .

## **5.2. La mise en place du LMD en Algérie**

L'Université algérienne a traversé un long parcours pour adapter aux besoins de la société algérienne ou elle est marquée par différentes réformes et pour répondre à ces dysfonctionnements, plusieurs commissions ont été instituées depuis les années 1980. Ainsi que des conclusions ont été régulièrement établies pour souligner des insuffisances touchant différents aspects du système. Nous pouvons notamment citer ; des effectifs pléthoriques pour un encadrement qui reste insuffisant ,des taux d'échec et de déperdition importants et de faibles rendements des formations, une faible dynamique de renouvellement des programmes, des relations quasi inexistantes avec l'environnement socio économique, une gestion trop centralisée de la vie universitaire.

Ces constats ont démontré l'exigence et la nécessité de mettre en place à l'université algérienne des moyens pédagogiques qui permettent de répondre aux attentes de la société en mettant un état de lieu sur les nouvelles orientations et tendances mondiales en matière d'enseignement supérieur. La correction des différents dysfonctionnements rencontrés actuellement, aussi bien au niveau de la gestion qu'au niveau des performances et rendement de l'université algérienne, passe nécessairement par la mise en œuvre d'une réforme globale et profonde de l'enseignement supérieur. Cette réforme, tout en confirmant le caractère public de l'enseignement supérieur, doit réaffirmer les principes essentiels qui sous-tendent la vision des missions dévolues à l'université algérienne, à savoir assurer une formation de qualité, réaliser une véritable osmose avec l'environnement socio-économique en développant toutes les interactions possibles entre l'université et le monde qui l'entoure, être plus ouverte sur l'évolution mondiale, particulièrement celle des sciences et des technologies. Afin de répondre à ces défis, l'université algérienne engage une réforme de l'enseignement supérieur qui repose sur d'une part une formation de qualité pour une meilleure insertion professionnelle et pour tous, tout au long de la vie et d'autre part l'autonomie des établissements, et l'ouverture de l'université au monde.

### **5.3. Les objectifs du système LMD en Algérie**

L'université algérienne s'est engagée dans la mise en place d'une nouvelle architecture de l'enseignement supérieur articulée sur trois niveaux de formations, permettant ainsi une plus grande implication des équipes pédagogiques pour la construction de nouvelles offres de formations mieux adaptées au marché du travail et aux nouvelles données scientifiques et technologiques. Les objectifs de la réforme LMD sont de permettre les comparaisons et les équivalences au niveau international, de faciliter la mobilité des étudiants et d'offrir une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail. Ceci en théorie, en pratique la mise en œuvre de ce nouveau système pose pleins de problèmes des étudiants de l'université, ainsi que ce processus se veut promoteur du développement des capacités des établissements à adapter et renouveler leurs offres de formation. Dans cette démarche, il est préconisé d'offrir une grande liberté à l'étudiant pour construire son parcours universitaire avec comme finalité son insertion dans la vie active.

Théoriquement, le nouveau système est censé répondre à quelques préoccupations de l'université algérienne en poursuivant les objectifs suivant: en premier lieu améliorer la qualité de la formation universitaire ,encourager le travail personnel de l'étudiant ,faciliter la mobilité et l'orientation des étudiants en garantissant la capitalisation et le transfert des acquis, proposer des parcours de formation diversifiés et adaptés ,faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en ouvrant l'université sur le monde extérieur ,permettre la formation pour tout au long de la vie ,consacrer le principe de l'autonomie des établissements universitaires et unifier le système

(architecture, diplômes, durée...) dans toutes les disciplines aux niveaux national, et international, encourager et diversifier la coopération internationale.

La réforme LMD, à pour principal but de permettre les comparaisons et les équivalences des diplômes au niveau national et international, de développer la professionnalisation des études supérieures tout en préservant la nature généraliste de l'enseignement, de renforcer l'apprentissage de compétences transversales telles que la maîtrise des langues vivantes étrangères et celle des outils informatiques.

### **5.3.1 Le tutorat<sup>3</sup>**

Le tutorat est un acte volontaire dont la mission est d'accompagner l'étudiant pour lui faciliter l'intégration dans la vie universitaire et l'accès aux informations du monde du travail. Le tutorat ne s'improvise pas : c'est une tâche qui nécessite préparation et organisation et parmi les points forts du LMD on trouve cette notion (tutorat). Ce suivi individualisé de 30 heures par an des étudiants par des tuteurs est difficilement réalisable dans les conditions actuelles de l'université algérienne caractérisée par un sous encadrement flagrant. Les salles de 20 étudiants, laisseront probablement place face à l'arrivée massive de nouveaux étudiants à des salles bondées lorsque ce système sera généralisé. On risque alors de refuser le retour à l'accès du savoir et à la formation, qui doit être un principe fondamental pour les étudiants du cycle court où ayant subi des retards. A cela s'ajoute le risque de voir une dégénérescence des diplômes pour un même contenu ou presque ou encore des formations différentes pour des diplômes identiques

Un des problèmes majeurs que vit l'université algérienne et qui ne facilite pas l'introduction des réformes est l'état de sa ressource humaine. Aussi bien qualitativement que quantitativement, les capacités humaines que renferme l'université tant en enseignement qu'en recherche scientifique sont jugées insuffisantes. En effet, avec un sous encadrement chronique, l'université algérienne est loin des standards internationaux. Dans certaines filières à fort attrait, les facultés et départements recourent à "l'embauche" massive d'enseignants vacataires ou contractuels (licenciés, et pour certains nouveaux diplômés) pour couvrir les besoins de formation en TD et TP et parfois même en cours magistral.

Le tutorat est un élément fondamental pour la réussite de cette réforme, mais malheureusement est un des points faibles de l'université algérienne qui est déjà loin de répondre aux normes internationales en matière d'encadrement. De plus, un enseignant apte à enseigner une matière théorique en salle de cours ne l'est pas forcément quant il s'agit de tutorat,

---

<sup>3</sup>[http://www.univdjelfa.dz/fsnv/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=48&Itemid=58](http://www.univdjelfa.dz/fsnv/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=48&Itemid=58)

notamment lorsque l'étudiant rentre en période de stage ou de projet. Il est temps que l'université reconsidère ses relations avec le tissu économique et industriel activant dans notre pays, en mettant les mécanismes incitatifs d'un partenariat durable et en ouvrant ses portes aux ingénieurs qualifiés des entreprises pour participer dans les tâches d'encadrement et de tutorat.

#### **5.4. L'état actuel du LMD en Algérie**

Le paquet LMD a été ficelé et emballé à Bologne et importé en Algérie avec ses avantages mais aussi avec ses multiples inconvénients. Son application par touches successives n'a pas fait apparaître dès le début les difficultés et les incohérences de son application à l'université algérienne.

Dès le début de son application en 2004 dans les trois universités pilotes Boumerdès, Blida et Béjaïa, des réserves ont été émises par certains enseignants sur son applicabilité et aussi sur le manque de clarté de ses objectifs pour notre université. Mais, les défenseurs de ce projet, qu'ils soient enseignants ou responsables dans les institutions de la tutelle, mettaient en avant ses avantages et aussi les solutions qu'il est susceptible d'apporter aux problèmes dans lesquels pataugeait l'université algérienne.

Par son implication dans la prise en charge des impératifs de développement qui s'imposent à un pays en pleine mutation, le secteur de l'enseignement supérieur a lancé une réforme des enseignements qui entend faire jouer à l'université un rôle central entre, d'une part, l'aspiration des citoyens, en particulier notre jeunesse, à construire un projet d'avenir en bénéficiant d'une formation supérieure de qualité qui leur procure les qualifications nécessaires à une bonne intégration dans le marché du travail et d'autre part, la satisfaction des besoins du secteur socioéconomique dans sa recherche de compétitivité et de performance en lui assurant une ressource humaine de qualité capable d'innovation et de créativité et en prenant une part active dans l'essor de la recherche développement.

## **Conclusion**

Le système LMD est d'origine anglo-saxon, engendré sur des normes mondiales. Ce système (appelé identiquement BMD ou 3, 5, 8) a cours depuis longtemps dans les universités nord américaines (USA, Canada) et britanniques, celui-ci été adopté progressivement dans la majorité des pays d'Europe, de Maghreb tels que la Tunisie, le Maroc, et l'Algérie et autres régions du monde arabe. L'objectif de ce système est de préparer à l'ouverture sur l'évolution mondiale des différentes sciences et à une meilleure insertion professionnelle.

Il s'agit d'une option qualifiante aboutissant à une licence professionnelle ou un master professionnel permettant ainsi une insertion rapide dans le marché d'emploi. En fin ce processus d'enseignement repose sur trois principes : capitalisation, mobilité et lisibilité.

Incontestablement le système LMD se fraye un chemin dans le paysage de l'enseignement supérieur algérien, et est devenu une réalité tangible. Les enseignants et les étudiants les plus critiques à son égard finiront par concéder que l'ancien système est improductif et tant qu'il n'y a d'autres alternatives disponibles (prêtes à l'emploi), le LMD de par sa cohérence et son aspect universel, peut contribuer à sortir l'université algérienne de sa léthargie mais la tutelle doit se décider ouvertement pour le nouveau système. Les tergiversations sont perçues à la base comme un manque de volonté politique du moins une prudence qui s'assimile à une sorte de méfiance vis-à-vis du nouveau système.

Le LMD est un choix qu'est loin d'être fortuit ; mais il résulte d'une nécessaire stratégie d'appropriation du savoir et de la maîtrise de la technologie pour placer l'université algérienne dans une configuration de performance dans un contexte mondial dominé par l'innovation, la créativité et la compétitivité.

## **Chapitre 2 : l'analyse de nouveau socle commun**

Notre projet de recherche, se situe dans la continuité des entreprises précédentes, interrogera la réforme « LMD » particulièrement l'application de nouveau socle commun dans le domaine du lettres et langues étrangères au sein de notre département du français, ses degrés de fonctionnalité, les obstacles inhérents à sa mise en œuvre et les résolutions de problèmes qu'elle propose.

Ce chapitre sera consacré à la mise en œuvre d'un nouveau socle commun, un chapitre dans lequel nous aurons décrit les raisons et les facteurs qui ont entraîné la modification de l'ancien socle commun de licence. Il s'agit aussi de montrer les objectifs et les finalités de ce réaménagement pédagogique de l'enseignement supérieur qu'on peut les retenir pour améliorer le niveau des apprentissages chez les universitaires et offrir une formation de qualité.

### **1. Pourquoi ce nouveau socle commun ?**

Selon les chercheurs en didactiques et les responsables de l'enseignement supérieur ont visé des incohérences dans l'ancien système d'enseignement du domaine des lettres et des langues étrangères, ces incohérences sont apparues entre les offres de formation de même type, du fait de l'absence d'un socle commun et de connaissance commune. A cela s'ajoute le manque de formation à caractère professionnel pour cela la stratégie adoptée jusque-là se doit de changer d'orientation.

A cet effet, les responsables de l'éducation supérieure ont estimé nécessaire de lancer des pôles d'excellence pour former des compétences de haut niveau en fonction des avantages qualitatifs et compétitifs afin de relever le niveau de l'enseignement, d'améliorer la qualité de la recherche et de prendre en charge les défis économiques et sociaux du pays .

Le ministère a engagé, dans le cadre des CPND (comités pédagogiques nationaux des domaines) une réflexion sur les Licences et a retenu une démarche de « socles communs » pour L1 et L2.

En ce qui concerne le L2, les arrêtés ont été publiés cet été et la mise en œuvre a soulevé quelques difficultés. L'organisation du L2 pour 2014-2015 avait été arrêtée avant les vacances d'été (emplois du temps, répartition des enseignements, etc.). Une difficulté plus sérieuse est née de la compréhension du concept de « socle commun ».

## 2. Que signifie le nouveau socle commun ?

Le socle commun présente ce que tout étudiant doit savoir et maîtriser comme compétence à la fin des quatre semestres. Introduit dans la loi en 2013, il rassemble l'ensemble d'unités d'enseignement Unité d'enseignement fondamentale, Unité d'enseignement de découverte, Unité d'enseignement Commun (transversal), Unité d'enseignement méthodologique ces unités contiennent des matières telles que compréhension et expression écrite, grammaire de la langue d'étude, littérature de la langue d'étude permettant l'acquisition et l'apprentissage des connaissances et des compétences nécessaires pour que l'étudiant puisse réussir à être facilement intégré dans la vie professionnelle ainsi que pour former des futurs spécialistes.

Le Socle commun de la licence du domaine « lettres et langues étrangères » est constitué de deux années:

1. La première année a pour objet de donner une formation de base, commune à l'ensemble des différentes matières du domaine lettre et langues étrangères.
2. La deuxième est une année pour l'approfondissement des connaissances acquises en 1<sup>ère</sup> année permettant de poursuivre dans une spécialité d'une licence l'ingénierie pédagogique, français administratif, licence en rédaction Web et média, et civilisation et littérature francophone

Ces différentes matières recouvrent différents secteurs ; didactique, littéraire, linguistique, phonétique et culturel...etc., assurant une bonne lisibilité de l'offre de formation et des parcours divers et variés.

Le mode d'évaluation est partagé en deux notes : cinquante pour cent pour l'examen et cinquante pour cent pour le contrôle continu.

Le control continu peut prendre diverses formes à l'initiative de chaque responsable de matières ; exposés, travaux pratiques...etc.

Chaque matière se voit attribuer une valeur en crédits et un coefficient. Ce nouveau socle commun a été conçu pour but de donner une meilleure transparence aux cursus et de favoriser la mobilité.

### **3. Les objectifs de nouveau socle commun**

Cette dernière année, les établissements universitaires prennent progressivement conscience de cette innovation d'enseignement supérieur c'est-à-dire la mise en place de ce nouveau socle commun à la fois identitaire et fonctionnel.

Le nouveau socle commun tente désormais de développer la professionnalisation des études supérieures et de la rendre compatible avec les impératifs économiques et socioprofessionnels universels.

La formation linguistique plus particulièrement, en langues étrangères notamment, s'inscrit à son tour dans ce pragmatisme. Les objectifs qui lui ont été longtemps assignés, relevant particulièrement de la communication courante, s'orientent progressivement vers la professionnalisation. Autrement dit, l'appropriation des langues doit se faire en fonction des tâches communicatives que nous avons besoin de réaliser, dans les domaines publics et professionnels.

L'objectif, aujourd'hui, réside dans l'amélioration du produit de l'université. Où chaque étudiant a le droit à une place pédagogique, mais aussi à un enseignement de qualité.

### **4. Une fiche d'organisation globale des unités d'enseignement UE des deux socles communs**

Les tableaux suivants présentent les différentes matières enseignées dans le nouveau et l'ancien socle commun concernant les différentes unités d'enseignement des quatre semestres : les quatre unités fondamentales, unité méthodologique, unité découverte et unité transversale. Et ils décrivent aussi les objectifs d'enseignements et les compétences visées, que chaque enseignant désire les réaliser et que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après l'achèvement de chaque matière.

#### **4.1. Les quatre unités d'enseignement fondamentales (UEF)**

Ce tableau présente les quatre unités d'enseignement fondamentales et ses matières constitutives qui sont affectées d'un coefficient et d'une valeur en crédits.

<b>Matières /intitulés</b>	<b>Profils et compétences visées</b>	<b>Crd</b>	<b>Coef</b>
<b>Compréhension et expression écrite</b>	Répondre à des questionnaires de compréhension portant sur des documents écrits. S'exprimer à l'écrit à partir de supports divers	<b>6</b>	<b>4</b>
<b>Compréhension et expression orale</b>	Répondre à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés. S'exprimer oralement à partir de supports divers	<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Grammaire de la langue d'étude</b>	Acquérir de bonnes bases en langue et en grammaire	<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Phonétique corrective et articulatoire</b>	Une maîtrise de l'articulation du français, une bonne maîtrise de la prononciation de langue d'étude, une introduction à la transcription phonétique.	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Initiation à la linguistique</b>	Connaitre les différents écoles linguistiques, connaitre les domaines de la recherche linguistique, connaitre quelques concepts clés de la linguistique général.	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Littérature de la langue d'étude (français)</b>	Initier les étudiants à la narratologie, Connaitre d'autres littératures et d'autre cultures, travailler le texte littéraire	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Culture /civilisation de la langue</b>	Installer une compétence socioculturelle favorisant la compréhension de textes littéraire, connaitre des notions sur la culture universelle.	<b>2</b>	<b>1</b>

**Tableau 1 :** Les quatre Unités d'Enseignement Fondamentales (UEF)

Ces quatre Unités d'Enseignement Fondamentales (UEF) sont définies comme des unités d'enseignement de 22 crédits et de 12 coefficients, elles englobent l'ensemble de matières (compréhension et expression écrite, compréhension et expression orale, grammaire de la langue d'étude, phonétique corrective et articulatoire, initiation à la linguistique, littérature de la langue d'étude et en fin cultures et civilisations de la langue)

L'enseignement de ces matières a pour objectif central c'est **faire** acquérir des connaissances approfondies de la langue française, de la littérature et des civilisations de la langue d'étude (la France) maîtrise la langue française dans ses dimensions orales et écrites. Elles regroupent les matières d'enseignement de base nécessaires à la poursuite des études.

#### 4.2. Unité d'enseignement méthodologique (UEM)

Tableau ci dessus présente l'unité d'enseignement méthodologique et sa matière constitutive qui est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits.

Matières /intitulés	Profils et compétences visées	Crd	Coef
Technique du travail universitaire	Amener l'étudiant à connaître et à élaborer un travail de recherche sur différents supports.	4	1
		2	1

**Tableau 2 :** Unités d'Enseignement méthodologique

Cette unité méthodologie contient une seule matière à enseigner intitulée technique du travail universitaire, cette matière vise tout d'abord à savoir comment faire une recherche documentaire (le rôle de la bibliothèque dans la recherche scientifique) et ainsi à amener l'étudiant à connaître comment mener une recherche universitaire, c'est mettre en exergue les différentes méthodologies de la recherche universitaire. L'enseignement de cette matière a pour objectif de savoir comment rédiger et concevoir un projet de recherche c'est-à-dire comment formuler la problématique, les hypothèses...etc.

#### 4.3. Unité d'enseignement de découverte (UED)

Tableau ci-dessus présente aussi l'unité d'enseignement de découverte et ses matières constitutives qui sont composées d'un coefficient et d'une valeur en crédits.

<b>Matières /intitulés</b>	<b>Profils et compétences visées</b>	<b>Crd</b>	<b>Coef</b>
Sciences sociales et humaines	Connaitre quelque notion de la science sociale et humaine. Démontrer le rôle que jouent les sciences sociales et humaines dans les divers secteurs et domaines	2	1
Initiation à La traduction	Acquérir certains processus de traduction. La compréhension et la production dans une autre langue	4	1

**Tableau 3 :** Unités d'Enseignement de découverte (UED)

Unité d'enseignement de découverte (UED) regroupe les matières d'enseignement qui permettent d'élargir l'horizon des connaissances de l'étudiant et de lui ouvrir d'autres perspectives d'apprentissage.

Pour ce qui concerne la matière d'initiation à La traduction s'est installée a partir du troisième semestre où elle remplace la matière de sciences sociales et humaines cela veut dire que cette dernière est introduite que dans le premier et le deuxième semestre avec deux(2) crédit et un (1) coefficient.

L'enseignement des Sciences sociales et humaines vise d'abord à étudier les divers aspects de la réalité humaine et acquérir une solide base théorique concernant la psychologie et enfin avoir un bon niveau de culture générale.

#### **4.4. Unité d'enseignement Commun (transversale) (UEC)**

Le tableau N°4 présente l'unité d'enseignement commun et ses matières constitutives qui sont affectées d'un coefficient et d'une valeur en crédits comme les autres unités d'enseignement :

<b>Matières /intitulés</b>	<b>Profils et compétences visées</b>	<b>Crd</b>	<b>Coef</b>
Langue(s)étrangère(s)	la compréhension et la production dans des autres langues étrangères	<b>2</b>	<b>1</b>
TICE	Connaitre les modes de fonctionnement de la communication dans les différents supports médiatiques audiovisuels.	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 4:** Unités d'Enseignement commun (transversal) (UEC)

Il est clair que, l'Unité d'Enseignement Transversale (UET) regroupe deux matières d'enseignement : les langues vivantes et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Concernant la matière de langues étrangères détient deux (2) crédit et un (1) coefficient, où sa mise en place dans le nouveau socle (dans les quatre semestres) a pour objectif de rendre l'étudiant capable de lire et écrire d'autres langues étrangères et d'atteindre un niveau de compétence plus grand dans d'autres langues vivantes. Subséquemment pour ce qui concerne la matière de TIC, elle est introduite que dans le quatrième semestre comme une initiation au développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication afin d'élaborer un travail de recherche universitaire en L<sub>3</sub> (la licence).

## **5. Une synthèse globale sur l'ancien et le nouveau socle commun**

Avant de montrer les différentes caractéristiques de nouveau socle commun nous devons passer par un aperçu général de l'ancien socle commun

### **5.1. Récapitulatif globale de la formation de l'ancien socle commun**

L'ancien socle commun a été mis en place durant la rentrée universitaire 2013/2014 à titre expérimental. Il urge donc pour les étudiants de mieux comprendre cette nouvelle organisation et les implications de cette réforme sur leurs études supérieures.

Nous allons présenter un tableau N°5 qui explique les principes majeurs de la formation de l'ancien socle commun domaine « lettre et langues étrangère » : indiquer le volume horaire hebdomadaire (VH) séparé en cours, TD et autre recouvre les 4 semestres, pour les différents types d'unités d'enseignement(UE)

<b>UE</b> <b>VH</b>	<b>UEF</b>	<b>UEM</b>	<b>UED</b>	<b>UET</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Cours</b>	540 <sup>h</sup>	100 <sup>h</sup>	100 <sup>h</sup>	1 <sup>h</sup> 30	741 <sup>h</sup> 30
<b>TD</b>	404 <sup>h</sup>	100 <sup>h</sup>	45 <sup>h</sup>	112 <sup>h</sup>	661 <sup>h</sup>
<b>Autre</b>	585 <sup>h</sup>	180 <sup>h</sup>	180 <sup>h</sup>	225 <sup>h</sup>	1170 <sup>h</sup>
<b>Total</b>	1529 <sup>h</sup>	380 <sup>h</sup>	325 <sup>h</sup>	338 <sup>h</sup> 30	2572 <sup>h</sup> 30

**Tableau 5:** Une récapitulatif de la formation de l'ancien socle commun domaine

A partir de notre analyse, Nous avons constaté que ce socle commun fourni une grande importance aux séances des cours magistraux que les séances des travaux dirigés TD, notamment UEF contient 540<sup>h</sup> pour les cours magistraux en revanche elle contient que 404<sup>h</sup> pour les séances des travaux dirigés, pour cela nous pouvons dire que l'ancien socle commun s'intéresse beaucoup plus sur les travaux collectifs que sur les travaux personnels.

Le tableau suivant indique les crédits et les <sup>°/°</sup> crédits pour chaque unité d'enseignement concernant l'ancien socle commun des quatre semestres d'enseignements

UE	UEF	UEM	UED	UET	TOTAL
Crédits	84	15	12	09	120
°/crédits pour Chaque UE	70°	12.5°	10°	7.5°	100°

**Tableau 6:** Les différentes unités d’enseignements et leurs crédits

Après une analyse profonde des crédits des différentes unités d’enseignement UE de l’ancien socle commun, Nous avons remarqué que l’unité qui tient largement de crédits par rapport aux autres, c’est l’unité fondamentale avec 84 crédits, c'est-à-dire 22 crédit pour le premier et le deuxième semestre, et 20 crédits pour le troisième et quatrième semestre, puisque elle comporte en elle-même quatre unités fondamentales. On prend l’exemple de la première unité qui englobe deux matières ; compréhension et expression écrite avec six crédits 6, et compréhension et expression orale avec quatre crédits 4.

### **5.1.1. Mode d’évaluation de l’ancien socle commun**

Un autre point très important pour chaque système d’enseignement ou pour chaque réforme éducative c’est le mode d’évaluation. Nous savons déjà que l’évaluation se faite après un examen à la fin de chaque semestre pour chaque Unité d’Enseignement, prévoir un examen final en plus des contrôles continus c'est-à-dire des contrôles de TD de l’évaluation du travail personnel

Le tableau N°7 montre clairement le mode d’évaluation (estimation de la note d’examen et de la note du control continu) concernant l’ancien socle commun pour toutes les unités d’enseignement :

<b>UE</b>	<b>UEF</b>	<b>UEM</b>	<b>UED</b>	<b>UET</b>
<b>Control continu</b>	30°/°	30°/°	30°/°	30°/°
<b>Examen</b>	70°/°	70°/°	70°/°	70°/°

**Tableau 7:** Mode d'évaluation de l'ancien socle commun

A noter que les unités d'enseignements(UE) sont d'abord évaluées séparément et de façon compensatoire entre toutes les matières constituant les UE. Chaque matière de l'UE est évaluée selon un examen semestriel et les différents travaux personnels.

Ce tableau montre bien que l'ancien socle commun a un système d'évaluation semestriel c'est-à-dire un examen à la fin de chaque semestre pour chaque Unité d'Enseignement, il est prévu un examen final de 70°, en plus un contrôle continu de 30° il se fait après une évaluation du travail personnel, des travaux de recherche, des exposés, des interrogations orales ou écrites ...etc.

## **5.2. Récapitulatif globale de la formation de nouveau socle commun**

Le socle commun se met en place depuis la rentrée 2014/2015. Les responsables en éducation supérieure ont introduit une nouvelle architecture, quasiment similaire à celle adoptée en 2013/2014. L'application de cette réforme vise, entre autre, à améliorer le niveau formatif de l'université algérienne.

Nous allons présenter un tableau (N°8) qui expose une récapitulation de la formation de nouveau socle commun domaine « lettre et langues étrangère » : indiquer le volume horaire (VH) séparé en cours, TD et autre recouvre les quatre 4 semestres, pour les différents types d'unités d'enseignement(UE).

<b>UE</b> <b>VH</b>	<b>UEM</b>	<b>UEM</b>	<b>UED</b>	<b>UET</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Cours</b>	/	/	22 <sup>h</sup> 30	/	22 <sup>h</sup> 30
<b>TD</b>	990 <sup>h</sup>	135 <sup>h</sup>	135h	111 <sup>h</sup>	1371 <sup>h</sup>
<b>Autre</b>	1260 <sup>h</sup>	180 <sup>h</sup>	180 <sup>h</sup>	225 <sup>h</sup>	1845 <sup>h</sup>
<b>Total</b>	2250 <sup>h</sup>	315 <sup>h</sup>	337 <sup>h</sup> 30	336 <sup>h</sup>	3238 <sup>h</sup> 30

**Tableau 8:** Une récapitulatif de la formation de nouveau socle commun domaine  
« Lettre et langues étrangère »

A prés une réflexion profonde sur cette nouvelle architecture d'enseignement qui a touché les deux premières années universitaires, Nous avons remarqué que ce nouveau socle commun valorise les séances des travaux dirigés TD, tandis qu'il défavorise les séances des cours magistraux, où ces derniers restent limités en volume horaire de trois heures 3h par semaine, contrairement à l'ancien socle commun qui donne l'importance beaucoup plus aux cours magistraux.

Subséquentment nous pouvons dire que le nouveau socle commun a été conçu pour favoriser le travail personnel de l'étudiant.

Le tableau N°9 indique les crédits et les % crédits pour chaque unité d'enseignement concernant le nouveau socle commun des quatre semestres d'enseignements

<b>UE</b>	<b>UEF</b>	<b>UEM</b>	<b>UED</b>	<b>UET</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Crédits</b>	88	12	12	08	120
<b>%crédits pour Chaque UE</b>	73.33%	10%	10%	06%	100%

**Tableau 9:** Les différentes unités d'enseignements de nouveau socle commun et leurs crédits

Toutes ces données nous amènent à dire que le crédit est une unité de mesure des enseignements acquis, à chaque Unité d'enseignement correspond un nombre de crédits, ces derniers sont définis en fonction du travail à effectuer par l'étudiant. L'ancien et le nouveau socle commun se rencontrent en un point commun dans lequel les unités fondamentales tiennent largement de crédits par rapport aux autres unités. Dans l'ancien socle commun les unités fondamentales correspondent 84 crédits, c'est-à-dire 22 crédits pour le premier et le deuxième semestre, et 20 crédits pour le troisième et quatrième semestre tandis que dans ce nouveau socle commun les quatre unités fondamentales rassemblent 88 crédits c'est-à-dire 22 crédits pour chaque semestre.

### 5.2.1 Mode d'évaluation de nouveau socle commun

Le nouveau socle commun autant qu'une réforme éducative qu'a connu notre université algérienne, Il se caractérise par une nouvelle forme d'évaluation.

Le tableau N°10 montre clairement le mode d'évaluation (estimation de la note d'examen et de la note du control continu) concernant ce nouveau socle commun pour toutes les unités d'enseignement :

<b>UE</b>	<b>UEF</b>	<b>UEM</b>	<b>UED</b>	<b>UET</b>
<b>Control continu</b>	50%	50%	50%	50%
<b>Examen</b>	50%	50%	50%	50%

**Tableau 10:** Mode d'évaluation de nouveau socle commun

En ce qui concerne le mode d'évaluation, il ya lieu de dire que le nouveau socle commun présente un système qui se base sur la formation présentielle de l'étudiant puisque il fourni une grande importance au note de control continu qui a une même égalité avec la note d'examen, contrairement a l'ancien socle commun qui donne la priorité à la note d'examen que la note de control continu.

Il est clair que ce nouveau socle commun a été conçu pour des étudiants qui devraient constituer eux-mêmes leurs parcours et participer très activement à leur formation, où le principe de nouveau socle commun repose sur un enseignement de proximité, c'est-a-dire que l'étudiant est fortement encadré par une équipe pédagogique.

## Conclusion

Les textes fondateurs de cette réforme (le nouveau socle commun) sont parus en juillet 2013, notre analyse nous a permis de dire que cette nouveauté est encore en train d'être modifiée pour l'amélioration de la qualité pédagogique et l'intégration de l'apprentissage des connaissances dans les milieux professionnels.

Les enseignements dans le nouveau socle commun sont organisés en unités d'enseignements (UE). Et cette unité d'enseignement (UE) est constituée d'une ou plusieurs matières dispensées sous toute forme d'enseignement (cours, travaux dirigés, projets,...) organisées d'une manière pédagogique et cohérente et selon une logique de progression en vue de l'acquisition des différentes compétences selon le contenu de chaque matière.

La valeur en crédits dans le nouveau socle commun est déterminée par référence au volume horaire semestriel « présentiel » nécessaire à l'acquisition des connaissances et aptitudes par les formes d'enseignements prévus ainsi qu'au volume des activités que l'étudiant doit effectuer au titre du semestre considéré (travail personnel, des projets, des exposés ...). Un semestre d'études correspond à 30 crédits. Le socle commun est organisé en quatre semestres d'études, soit 120 crédits.

Il y a lieu de dire que toute initiative éducative a pour objectif d'améliorer le contenu d'un module ou d'introduire des nouvelles matières se heurtait à une lourde procédure, en conséquence pour faire aboutir une proposition il fallait en moyenne cinq années d'étude profonde afin d'offrir des formations d'un niveau acceptable.

Le principe de nouveau socle commun repose sur un enseignement de proximité où il offre une égalité d'évaluation entre la note d'examen et la note de contrôle continu.

Pour conclure, Avant d'entamer toute réforme, il y a des préalables à réaliser qui passent par une évaluation du système à changer, l'identification de ses carences et essayer ensuite de trouver des explications. Pour ce qui concerne le système de formation universitaire Algérien, très peu de responsables se sont inquiétés sérieusement sur les taux d'échecs effarants et la forte déperdition enregistrés dans les campus universitaires. Les débats s'écourtent à mettre en cause les carences linguistiques des étudiants et leur faible niveau de base.

# **L'analyse du questionnaire**

## **Le protocole d'enquête**

### **Rappel du cadre de la recherche**

Il est important de rappeler que le nouveau socle commun est une nouvelle structuration de l'enseignement supérieur algérien et de la formation professionnelle, Dans ce travail nous allons esquisser un état des lieux sur les principes fondamentaux, l'application et les enjeux du nouveau socle commun en Algérie particulièrement au sein de notre département du français.

### **Les objectifs de la recherche**

L'objet de notre étude est de poser la problématique de l'introduction, de la pertinence et de l'intention du nouveau socle commun en LMD dans l'enseignement supérieur de l'Algérie. il vise de savoir l'intention, la situation actuelle et les perspectives de ce nouveau socle, telles qu'elles se présentent pour l'université de Mostaganem, l'une des plus importantes universités d'Algérie, ainsi qu'il a pour objectif de bien montrer les enjeux de cette réforme et comprendre les changements qu'elle va imposer. Subséquemment C'est à travers ces questions et toutes celles posées dans ce questionnaire qu'on pourra dire si l'application du nouveau socle commun en LMD a été une réussite ou un échec.

### **L'outillage de la recherche**

Nous avons choisi et mis en place une enquête qualitative par questionnaire comme une stratégie de recherche, afin de décrire la situation éducative de l'enseignement supérieur vis à vis l'application du nouveau socle commun au sein de département de français de l'université de Mostaganem, il s'agit de questionner les enseignants à propos de leurs expériences, leurs attitudes, leurs convictions et leurs opinions sur ce nouveau système éducatif en LMD, où nous avons privilégié une rigueur et une étude minutieuse des informations recueillies afin d'extraire le contenu et de traiter les idées essentielles.

## **Le questionnaire**

Notre outil d'investigation nous permettons de collecter un grand nombre important des donnés et de recueillir les informations d'une manière systématique. Nous avons proposé l'ensemble des interrogations d'une façon identique à tout les enquêté pour une analyse qualitative. Dans notre enquête, Nous avons recommandé d'une part des questions structurées fermées et semi fermées telles que la troisième question ; Le contenu de nouveau socle commun suffit-il pour former des étudiants autonomes et compétents ?

Oui *ou* Non, ensuite nous avons demandé leurs justifications, et d'autre part des questions non structurées telles que la huitième question ; Que pensez-vous sur les crédits et les coefficients de nouveau socle commun? Sont-ils bien adéquats ?

Nous avons proposé cette interrogation afin de fournir à l'enquêté une grande liberté à exprimer et enrichir ses réponses, mais nous nous intéressons seulement aux réponses pertinentes et aux passages qui tiennent une signification.

## **L'échantillon**

Nous avons élaboré un questionnaire qualitatif avec dix enseignants du département de français de l'université de Mostaganem. Nous avons retenu les enseignants des différents grades (permanent et vacataire) et spécialités, durant l'année universitaire 2014/2015.

Ce tableau suivant représente les renseignements des enquêtés.

Le public	Nombre d'année d'ancienneté	La fonction	Le grade
- Féminin - Masculin	- Du 2 ans à 10 ans	- Vacataire - Permanent	-Maitre assistant classe A (MAA) -Maitre assistant classe B (MAB) -Maitre de conférences classe B (MCB)

## Les difficultés

Nous avons distribué une vingtaine copies sur l'ensemble des enseignants de différent grade et fonction, sexe et âge, Où nous avons rencontré plusieurs obstacles et diverses difficultés afin de distribuer les questionnaires car la plupart des enseignants étaient trop chargés et ils n'étaient pas disponibles pour répondre à notre questionnaire.

## Analyse des données

### La première question

Vous êtes pour ou contre le nouveau socle commun (L1, L2) en LMD ? Et pourquoi ?

Les réponses :

Cinq enseignants ont répondu qu'ils sont pour le nouveau socle commun et la plupart des réponses se rencontrent dans un point commun, sur le fait que ce socle pourrait être une solution efficace à fin d'amener le système d'enseignement supérieur algérien vers le succès et répondre aux exigences de la société algérienne.

Les trois enseignants restants ont répondu qu'ils sont contre le LMD parce que les contenus de différentes matières enseignées ne sont pas toujours adaptés d'une façon raisonnable ainsi que les changements apportés par le nouveau socle commun ne sont pas suffisant pour donner un essor à l'enseignement du FLE.

## **La deuxième question**

Préférez-vous l'ancien socle commun ou le nouveau socle ? Et pourquoi ?

Les réponses :

Toutes les réponses des enseignants étaient courtes, claires et nettes

Six enseignants ont préféré le nouveau socle commun car, c'est un système qui présente une meilleure méthode d'enseignement qui basée sur l'enseignant présentiel subséquent, il fournit une grande importance aux compétences pratiques que théoriques

Le reste des enseignants affirment que l'ancien socle commun reste meilleur que le nouveau socle commun puisqu'il fournit une grande importance aux cours magistraux contrairement au nouveau socle.

## **La troisième question**

Le contenu de nouveau socle commun suffit-il pour former des étudiants autonomes et compétents ? Et pourquoi ?

Sept enseignants ont répondu par non :

Ils trouvent que malgré les changements opérés au niveau du système d'enseignement supérieur, le nouveau socle commun présente toujours des insuffisances, ils voient aussi que les contenus des matières ne permet pas et ne suffit pas de former des étudiants autonomes et compétents.

Les trois enseignants restants ont répondu par oui :

Ils considèrent le nouveau socle commun un essor à l'enseignement du FLE qui va aboutir des résultats approuvables.

## **La quatrième question**

Les contenus des matières du nouveau socle commun ont-ils été repensées en fonction des besoins des étudiants ?

Six enseignants ont répondu par non :

Pour eux les contenus de ce nouveau socle commun ne tiennent pas en compte le fond les besoins des étudiants, ils estiment que le niveau des étudiants ne convienne pas aux contenus du socle.

Quatre enseignants affirment que les contenus des matières du nouveau socle commun ont été partiellement réfléchis et repensés en fonction des besoins réels des étudiants afin de développer leurs niveaux éducatifs.

### **La cinquième question**

Quelles autres matières auriez-vous ajoutées ? Et pourquoi ?

Les réponses de tous les enseignants sont quasiment identiques :

Ils trouvent que pour introduire de nouvelles matières ou améliorer leurs contenus cette décision se heurte à une lourde procédure, ils estiment que pour faire aboutir une proposition il fallait en moyenne cinq années d'étude.

Ils préfèrent de mettre en place des matières de pratique linguistique car dans chaque réforme a constamment des manques tel que l'absence des séances destinées à l'application.

### **La sixième question**

Vous êtes pour ou contre le nouveau mode d'évaluation de ce nouveau socle commun ?

Un bon nombre d'enseignants (huit enseignants) favorisent le nouveau mode d'évaluation du socle commun 50%TD et 50% examen.

Deux enseignants défavorisent le mode d'évaluation 50%TD et 50% examen tandis qu'ils préfèrent l'ancien mode d'évaluation du socle commun 30%TD et 70% examen.

### **La septième question**

Préférez-vous assurer des TD ou enseigner les contenus des cours magistraux ? Et pourquoi ?

Cinq enseignants préfèrent d'assurer des séances de TD plus que des cours magistraux puisque l'enseignement des cours de TD permet d'aborder de façon plus pratique les points qui méritent largement d'explications et d'éclaircissement.

Les cinq d'enseignants restants favorisent l'enseignement des cours magistraux car il permet d'aborder surtout les notions théoriques d'une telle ou telle matière.

### **La huitième question**

Que pensez-vous sur les crédits et les coefficients de nouveau socle commun ? Sont-ils adéquats ?

A partir des réponses fournis par les enseignants, Nous avons constaté que la plupart des enseignants n'ont pas répondu à cette question peut être parce qu'ils ne savent pas comment ce nouveau socle commun fonctionne.

### **La neuvième question**

Pensez- vous que ce nouveau socle commun va donner les résultats voulus ? Et comment ?

Pour certains enseignants le nouveau socle commun pourrait donner des résultats approuvables et acceptables, ils voient que dans une certaine mesure les résultats seront obtenus vu les changements apportés dans ce socle.

En contrepartie les autres enseignants croient que ce nouveau socle commun ne va pas fournir les résultats voulus, vu que les transpositions et les changements sont insuffisants et provisoires pour remédier aux lacunes qui présentait l'ancien socle commun, Ils affirment que les résultats qui seront obtenus avoisineront les résultats précédents.

## Résultats de l'enquête

Suite aux réponses des enseignants, Nous avons conclu que la question de la mise en place du nouveau socle commun en LMD provoque perpétuellement des discussions et des débats qui tiennent la préoccupation de tous les acteurs (étudiant, enseignant et l'administration).

Le nouveau socle commun est une nouvelles architecture d'enseignement supérieur qui a connu le système LMD, Il est fondé sur la formation présentielle puisqu'il offre un dispositif d'accompagnement et de tutorat qu'est prévu pour aider l'étudiant à perfectionner ses connaissances et réaliser son parcours d'apprentissage.

Notre questionnaire ne vise pas à comparer les fondements des deux systèmes (l'ancien socle commun et le nouveau socle), On vise plutôt à comparer les deux systèmes tels qu'ils sont appliqués dans notre environnement d'enseignement supérieur. Cette comparaison est d'autant plus accessible que les deux systèmes vivent encore côte à côte dans nos espaces pédagogiques de l'université algérienne.

Il y a lieu de noter que malgré les changements qui ont touché notre système d'enseignement supérieur mais malheureusement la plupart des enseignants qui ont déjà enseigné une ou plusieurs matières du socle commun ne savent même pas que signifie « le nouveau socle commun », Et ce qui caractérise ce dernier et ce qui le distingue du l'ancien socle.

Après une analyse des résultats obtenus nous avons constaté que la majorité de ses enseignants sont pour le nouveau socle commun autant qu'i fourni une grande importance à la formation présentielle ainsi qu'ils favorisent d'assurer des TD plus que enseigner des cours magistraux.

## **Conclusion générale**

En guise de conclusion, Nous pouvons dire que le LMD est une nouvelle organisation des études universitaires avec trois niveaux de sorties professionnelles qui permettent aux entreprises de mieux apprécier le niveau de compétence des personnes qu'elle recrute en Algérie comme à l'étranger. Au regard des avancées scientifiques, économiques et sociales à l'échelle mondiale, il paraît utile, voire urgent, de lancer comme défi de répondre aux besoins de formations en langues étrangères des étudiants algériens, afin de leur donner davantage de chances et d'opportunités pour être plus compétitifs sur le marché national et mondial.

L'université algérienne en général et le Centre universitaire de Mostaganem le département de français en particulier a lancé l'offre de formation LMD Français en 2008 pour aider les étudiants à construire davantage de connaissances en langue française, en cultures, en didactique et en formation spécialisée et mieux répondre ainsi à une demande croissante en matière d'apprentissage des langues étrangères. Ce nouveau système vise à rendre plus lisible les offres de formation de chaque établissement, en adoptant des niveaux et des appellations universelles pour les diplômes. Il permet d'accroître ainsi la lisibilité de des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.

Cependant, la réalité algérienne ne permet pas la bonne application de ce système éducatif où il y a toujours l'insuffisance des infrastructures, des supports pédagogiques, manque de formation des enseignants ou une mauvaise gestion de l'administration.

Le système LMD offre un dispositif d'accompagnement et de tutorat qu'est prévu pour aider l'étudiant à définir et à réaliser son parcours, ou l'encadrement professionnel du personnel enseignant et les activités éducatifs organisées par l'équipe de formation mettent les apprenants inscrits dans des situations quasi idéales pour apprendre les langues étrangères, qui resteront un formidable atout pour les étudiants algériens.

Après une enquête de terrain au sein de notre université de Mostaganem, et plus exactement au département de français. Nous avons confirmé que le système LMD est mis en place pour conduire l'Algérie à l'ouverture vers le monde et mener vers le succès éducatif, ainsi nous avons conclu qu'il y a une inadéquation entre les textes réglementaires du LMD et son application en Algérie.

Les textes fondateurs de la réforme du nouveau socle commun en LMD sont établis en juillet 2013, Notre étude nous a permis de dire que cette innovation est encore en train d'être

modifiée par les responsables et les autorités de l'enseignement supérieur pour l'amélioration de la qualité pédagogique et l'intégration de l'apprentissage des connaissances dans les milieux professionnels.

Nous avons constaté que le nouveau socle commun en LMD est un élément fondamental pour la réussite du système éducatif algérien mais aussi un des points faibles de l'université algérienne qui est déjà loin de répondre aux normes internationales en matière d'encadrement.

Il est clair que, Avant d'entamer toute réforme, il y a des préalables à réaliser qui passent par une évaluation du système à changer, l'identification de ses carences et essayer ensuite de trouver des explications. Pour ce qui concerne le système de formation universitaire Algérien, très peu de responsables se sont inquiétés sérieusement sur les taux d'échecs effarants et la forte déperdition enregistrés dans les campus universitaires. Les débats s'écourtent à mettre en cause les carences linguistiques des étudiants et leur faible niveau de base.

Il est regrettable de constater que les nouveaux programmes proposés dans le cadre du nouveau socle commun en Algérie ont été simplement confectionnés de manière hâtive, sans aucune implication des acteurs économiques les plus importants.

Le principe de nouveau socle commun repose sur un enseignement de proximité où il offre une égalité d'évaluation entre la note d'examen et la note de control continu, dans ce contexte il faut savoir que, l'enseignement correspondant à ces futures activités potentielles ne doit pas conduire à un savoir encyclopédique, mais il doit familiariser les étudiants aux méthodes d'observation, de raisonnement d'analyse et de synthèse ainsi qu'aux procédés de recherche de renseignements qui leurs permettront de mener à bien les tâches, très diverses qui pourront leur être confiées.

Il conviendra de dispenser cet enseignement en s'appuyant, si possible, sur des projets réels en cours de réalisation. Il vise à l'essentiel : faire acquérir aux étudiants des méthodes de travail et de raisonnement autant que des connaissances, des principes de mise en œuvre et des procédés plus que des recettes. Toutefois, cette formation doit également permettre certaines poursuites d'études aux étudiants qui en manifesteront le désir et en auront les capacités

Nous pouvons affirmer que le nouveau et l'ancien socle commun présentent une formation basée sur l'acquisition des connaissances et prend un aspect de plus en plus théorique. Pour cela il est temps d'orienter la formation universitaire et la recherche vers d'autres débats et modes d'évaluation. La formation devrait non plus être évaluée par le nombre de diplômés mais par le degré d'intégration de ces derniers dans le tissu économique, et la recherche par le nombre de brevets, d'expertises ...etc. Une attention particulière est à accorder à la part de la recherche

appliquée dans l'activité des universités et leur degré d'intégration avec les partenaires économiques et sociaux.

Il est indispensables que les programmes de formation soient l'œuvre conjointe des universitaires et des industriels, opérateurs économiques et organismes sociaux les plus importants, en les orientant de telle sorte à assurer en même temps, connaissances, savoir et métier.

Il ya lieu de noter qu'il existe toujours des carences et des insuffisances dans les contenus de nouveau et l'ancien socle commun au niveau des matières enseignées et aussi au niveau des capacités en encadrement des étudiants.

Suite aux réponses fournis par les enseignants du L'UMAP, Nous avons conclu que la question de la mise en place du nouveau socle commun en LMD provoque perpétuellement des discussions et des débats qui tiennent la préoccupation de tous les acteurs (étudiant, enseignant et l'administration).

Le nouveau socle commun est une nouvelles architecture d'enseignement supérieur qui a connu le système LMD, Il est fondé sur la formation présentielle puisqu'il offre un dispositif d'accompagnement et de tutorat qu'est prévu pour aider l'étudiant à perfectionner ses connaissances et réaliser son parcours d'apprentissage.

Pour conclure, Les débats s'écourtent à mettre en cause les carences linguistiques des étudiants et leur faible niveau de base, en effet la question qui se pose : Cette nouvelle réforme en LMD a-t-il apporté les solutions attendues des problèmes de l'ancienne réforme éducative ? Ce nouveau socle commun aboutira à des résultats approuvables ? Pourrait-il atteindre les objectifs visés ?

## **La bibliographie**

Bradrit, A. (2003). *Le tutorat Richesse d'une pédagogie*. Boeck e Larcier.

BADDARI, A. H. (2007). *Comprendre et pratiquer le LMD*. Place centrale de Ben-Aknoun (Alger): l'office des publications Universitaires.

Bikas, G. P. (1982). *L'enseignement supérieur et emploi: L'expérience de L'IPE dans cinq pays en développement*. Paris: c. Sanyal.

Denis Béchar, J. P. (2009). *innover dans l'enseignement supérieur*. France.

Jean Emile, C. C.

Nicole, R. R. (2006). *La pratique enseignante en mutation à l'université*.

Idiata, d. F. (2006). *L'Afrique dans le système LMD (Licence-Master -Doctorat): Le cas du Qabon*. L'Harmattan.

## **La sitographie**

[www.univ-skikda.com](http://www.univ-skikda.com)

[www.univ-mosta.com](http://www.univ-mosta.com)

[www.univ-djelfa.com](http://www.univ-djelfa.com)

[www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)